



Pekuakamiulnuatsh  
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh à la salle 203 (Élus) et par vidéoconférence (Invités), située au 1671, rue Ouiatchouan à Mashteuiatsh, le mardi 6 septembre 2022 de 15 h 25 à 15 h 30.

SONT PRÉSENTS : M. Jonathan Germain, vice-chef  
M<sup>me</sup> Sylvie Langevin, vice-chef  
M. Patrick Courtois, conseiller  
M<sup>me</sup> Carina Dominique, conseillère  
M. Jonathan Gill-Verreault, conseiller  
M<sup>me</sup> Guylaine Simard, conseillère  
M<sup>me</sup> Guylaine Gill, directrice générale  
M<sup>me</sup> Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Gilbert Dominique, chef (REPRÉSENTATION)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Lecture de l'ordre du jour
3. Économie et partenariats stratégiques
  - 3.1 Entente avec la SDEI
4. Patrimoine et culture
  - 4.1 Entente avec la SHAM
5. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La vice-chef Sylvie Langevin assume la présidence en l'absence du chef Gilbert Dominique. Le quorum étant atteint, la réunion est officiellement ouverte.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

La vice-chef Sylvie Langevin procède à la lecture de l'ordre du jour de la présente réunion, qui est adopté sans modification.

Proposé par M. Patrick Courtois  
Appuyé de M. Jonathan Germain  
Adopté à l'unanimité

## 3. ÉCONOMIE ET PARTENARIATS STRATÉGIQUES

### 3.1 ENTENTE AVEC LA SDEI

#### RÉSOLUTION N° 8331

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh et veiller à la complémentarité des divers acteurs impliqués dans le développement économique;

CONSIDÉRANT que la Société de développement économique ilnu (SDEI) a pour mission de contribuer à l'essor de la communauté de Mashteuiatsh en offrant des services de support à l'implantation et la croissance d'un réseau d'entreprises performantes et compétitives;

CONSIDÉRANT qu'un travail de réflexion se poursuit afin de maximiser les retombées économiques et sociales, et ce, afin d'optimiser les ressources matérielles, humaines et financières, impliquant l'ensemble des acteurs économiques;

CONSIDÉRANT que la présente entente a été renouvelée le 24 mai 2022 afin de permettre à la SDEI d'avoir accès à du financement à court terme et que l'analyse s'est poursuivie en tenant compte des besoins financiers de la SDEI.

# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

IL EST RÉSOLU d'amender l'entente de financement de la SDEI 2022-2023 au montant de 19 943 \$ et ainsi l'allocation budgétaire doit être modifiée d'un montant de 7 318 \$ à même les Fonds autonomes – Volet développement économique, dont le solde en date du 1<sup>er</sup> avril 2022 est de 2 531 226 \$;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU qu'une entente triennale puisse intervenir à compter de 2023-2024 avec l'ajout de clauses permettant de conserver les surplus jusqu'à échéance de l'entente;

IL EST FINALEMENT RÉSOLU de procéder à la signature de l'amendement de l'entente de financement entre la Société de développement économique ilnu et Pekuakamiulnuatsh Takuhikan afin de convenir des obligations et d'autoriser la direction générale à signer tout document relatif audit amendement.

Proposée par M. Patrick Courtois  
Appuyée de M<sup>me</sup> Guylaine Simard  
Adoptée à l'unanimité

## 4. PATRIMOINE ET CULTURE

### 4.1 ENTENTE AVEC LA SHAM

#### RÉSOLUTION N° 8332

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans une démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale et entend assurer une gestion saine, efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que sur le plan économique, Katakuhimatsheta entend favoriser un développement durable, dynamique et créateur d'emplois pour les Pekuakamiulnuatsh et veiller à la complémentarité de divers acteurs impliqués dans le développement économique;

CONSIDÉRANT que la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh (SHAM) a été créée dans le but de sauvegarder et de transmettre le patrimoine ilnu, et ce, de manière à poursuivre son mandat relié à la diffusion de cet héritage;



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

CONSIDÉRANT que la SHAM gère le Musée amérindien et il a pour mission d'acquérir, conserver et mettre en valeur ses collections vivantes et éducatives issues de notre culture matérielle et immatérielle dans une approche authentique d'accueil, d'éducation, de transmission et de médiation culturelle;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan reconnaît que le Musée amérindien constitue un pilier en matière de conservation et de mise en valeur du patrimoine culturel des Pekuakamiulnuatsh et que sa vocation contribue au mieux-être collectif de même que son positionnement local et régional joue un rôle important dans l'offre touristique;

CONSIDÉRANT que la SHAM et le Musée amérindien réalisent des activités en lien avec les enjeux de la Politique d'affirmation culturelle.

IL EST RÉSOLU d'établir l'aide financière à la Société d'histoire et d'archéologie de Mashteuiatsh pour 3 ans à un montant de 783 523 \$ provenant des Fonds autonomes selon la répartition suivante :

251 000 \$ pour l'année 2022-2023

- 125 500 \$, volet Culturel, dont le solde est de 2 051 915 \$ en date du 30 juin 2022;
- 125 500 \$, volet Communautaire, dont le solde est de 2 693 267 \$ en date du 30 juin 2022.

261 040 \$ pour l'année 2023-2024

- 130 520 \$, volet Culturel;
- 130 520 \$, volet Communautaire.

271 483\$ pour l'année 2024-2025

- 135 741,50 \$, volet Culturel;
- 135 741,50 \$, volet Communautaire.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU de procéder à la signature d'une nouvelle entente entre Pekuakamiulnuatsh Takuhikan et la SHAM afin de convenir des obligations et d'autoriser la direction Patrimoine et culture à signer tous les documents relatifs à ladite entente.



# RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

---

Proposée par M<sup>me</sup> Carina Dominique  
Appuyée de M. Jonathan Germain  
Adoptée à l'unanimité

## 5. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 15 h 30, proposée par M. Patrick Courtois, appuyée de M. Jonathan Germain et adoptée à l'unanimité.

La greffière,



Josée Buckell